Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 022-212200703-20260706-DEL2026_06_03-DE

République Française

Guingamp
Gwengamp

Délibération
du Conseil Municipal de la Ville de Guingamp

Séance du lundi 29 juin 2026

Nombre de conseillers
-en exercice : 29
-présents : 24
-représentés : 5

Le vingt-neuf juin 2026, à 18h00, les membres du conseil municipal, légalement convoqués le vingt- trois juin 2026, se sont réunis en séance publique, salle du conseil, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Philippe LE GOFF, Maire.

Membres présents : M. LE GOFF Philippe, Maire, Mme CORBEL Peggy, M. GOUDALLIER Benoît, Mme TISSIER Isabelle, Mme POGAM PIRIOU Marie-Agnès, Mme Déborah LE GALL, M. MONFORT Charles Adjoints, M. DE QUELEN François, Mme BRISSONNEAU Alix, Mme LE BLEIZ Armelle, Mme SANZ Myriam, Mme LE GRAET Carole, Mme TANVEZ Katell, M. GARREC Loïc, M. BLEJEAN Ronan, M. KERHERVE Steven, M. Tugdual LE LAY, M. SAINT-CAST Nicolas, M. LE PILLOUER Maël, Mme LALANDE Christine, M. PAPION Lionel, M. KERLOGOT Yannick, Mme LE BOURDOULOUS Fabienne, M. ROBLIN Gaël, Conseillers Municipaux.

Membres excusés représentés : M. AATACH Houssain, M. BERTHE Thomas, Mme DUCLOS Anne, Mme CIVY Anne-Marie, Mme LEROY Charline, respectivement représentés par M. GOUDALLIER Benoît, M. LE GOFF Philippe, Mme CORBEL Peggy, Mme TISSIER Isabelle, Mme POGAM PIRIOU Marie-Agnès.

DEL2026-06-03- DECISION MODIFICATIVE N°1-2026 – BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : Alix Brissonneau.

La commission des finances, réunie le 16 juin 2026, a examiné les propositions de décisions modificatives permettant de tenir compte des besoins nouveaux, des recettes nouvelles et des changements d'imputation depuis le vote du budget primitif.

Elles sont retracées dans un tableau annexé au présent document.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOPTE** ces modifications budgétaires

Fait et délibéré, les lieu, jours, mois et an susdit
Le Maire
Philippe LE GOFF

MAIRIE DE GUINGAMP (Côtes d'Armor)

Le secrétaire,
Maël LE PILLOUER